

# 1947 - 1965 : 18 ANS DE GESTION MUNICIPALE LE BUREAU DES ŒUVRES SOCIALES



*Distribution de colis aux anciens par le service du bureau d'aide sociale. (Photo F. Chabert.)*

Il est vrai que la misère ne fait que croître dans notre pays et notamment dans les villes ouvrières.

C'est pourquoi, au côté du « service social » dont nous vous avons déjà parlé, la municipalité n'a pas voulu se contenter d'avoir le traditionnel bureau d'Aide Sociale dont les moyens sont très limités, pour ne pas dire réduits à zéro !

C'est pourquoi, la municipalité a créé un véritable bureau des œuvres sociales qui, d'une part, complète le « service social » et, d'autre part, administre le bureau d'Aide Sociale.

Ainsi, la subvention accordée à ce service était de 250.000 fr. en 1947, alors que cette subvention s'est élevée à 8.000.000 fr. pour 1964. A laquelle s'ajoute, bien entendu, les dépenses du personnel, les dépenses diverses.

Cette subvention a donc été multipliée par 32 !!!

## LES RESULTATS ?

— En 1947 : 604 dossiers d'aide sociale ont été étudiés par notre commission.

— En 1964: ce sont 2.213 dossiers qui ont été étudiés, c'est-à-dire un nombre multiplié par plus de 3 !

C'est ainsi que le vestiaire n'existait pas à La Seyne en 1947 et qu'en 1964 la ville possède un vestiaire très bien organisé et que 1.278 vêtements divers et 325 paires de chaussures ont été distribués; c'est ainsi qu'en 1964, les jeunes mamans ont reçu 2.886 pièces de layette pour leur nouveau-nés, ce qui correspond à 22 trousseaux complets.

Comme on comprend que les vieux, les malheureux, les malades, les déshérités, soient dispo-

sés à accorder, le 14 mars, toute leur confiance à la municipalité sortante.